II

A PROPOS DES « CONSOLATIONS »

NOTE SUR LA COMPOSITION DU *CARMEN 31* DE PAULIN DE NOLE

PAR CH. FAVEZ
Privat-docent à la Faculté des lettres de Lausanne

Paulin de Nole est l'auteur de trois consolations, dont l'une, mentionnée par saint Augustin (*Ep.* 259, 1), ne nous est pas parvenue; les deux autres sont l'*Epistula 13* et le *Carmen 31*. Celui-ci, composé de 316 distiques, est adressé à un certain Pneumatius et à sa femme Fidelis à l'occasion de la mort de leur fils Celsus.

De toutes les consolations latines chrétiennes, c'est le *Carmen 31* qui frappe le plus sous le rapport de la composition. On y chercherait en vain le plan habituel de cette sorte d'ouvrages. Il est constamment en dehors du sujet : c'est bien plus un traité de théologie qu'une consolation. Mais, même considéré de ce point de vue, il est loin de présenter un ensemble cohérent, tant les digressions y abondent.

Voici cependant en gros le résumé qu'une analyse attentive peut en donner : préambule (v. 1 à 20); courte biographie du jeune Celsus (v. 21 à 40); nécessité de mener deuil, non sur le mort, qui est heureux, mais sur les ténèbres morales de l'humanité, que le Christ est venu sauver par son incarnation et par sa mort (v. 41 à 102); résurrection du Christ, résurrection future des élus, consolations qui en découlent (v. 103 à 406); exhortation adressée aux lecteurs en général à pleurer sur leurs péchés, à se donner à Jésus-Christ et, en attendant la vie éternelle, à pratiquer ici-bas la bienfaisance (v. 407 à 534); exhortation adressée aux parents du mort à se préparer à la rencontre de Dieu, afin de revoir leur fils, consolation que procure l'espérance de ce revoir (v. 535 à 590); apostrophe à Celsus et au fils de Paulin également mort, que l'auteur invite à prier pour leurs parents (v. 591 à 628); devoirs des parents d'imiter la foi simple de leurs enfants, s'ils veulent les rejoindre au ciel (v. 629 à 632).

Le principal défaut que révèle cette analyse, c'est l'absence d'unité : le poème est formé de deux parties juxtaposées ou, plus exactement, insérées l'une dans l'autre. La première, qui constitue proprement la consolation, comprend les vers 1 à 40 et 535 à 632. L'autre, aux proportions beaucoup plus considérables, puisqu'elle s'étend du vers 41 au

vers 534, est, comme je l'ai dit, un vrai traité théologique, dont le sujet est le péché et son remède divin, la rédemption, complétée par la résurrection : on y rencontre parfois, mais bien rarement, des paroles de consolation qui rappellent au lecteur, d'une façon inattendue, le véritable objet du poème qu'il avait complètement perdu de vue (cf. v. 185, 381 à 382). Ainsi Paulin traite ici deux sujets tout à fait différents sans s'inquiéter de l'impression de disparate et d'incohérence qui en résulte, — impression qui va s'accentuant encore, si l'on entre dans le détail : ce ne sont alors que digressions qui se succèdent ou qui s'enchevêtrent les unes dans les autres.

Ne faut-il pas voir là l'influence des écoles de rhétorique? Cette influence est trop manifeste sur tous les écrivains de l'Empire, tant chrétiens que païens, pour que je songe à la contester. Je ne crois pas cependant qu'elle nous fournisse la seule explication, ni surtout la plus importante, de ce défaut d'unité et de ces nombreuses digressions. Cette explication, ce n'est pas sur le terrain littéraire qu'il faut la chercher.

Quel est, en effet, le sujet de ces digressions? Les unes contiennent des exhortations à la vie chrétienne : telle est celle que j'ai signalée dans mon analyse et qui va du vers 407 au vers 534. Les autres contiennent un enseignement théologique : c'est le cas du très long passage qui traite de la résurrection (v. 103 à 406) ; ici, l'auteur se transforme en professeur de dogmatique. Or, ces deux éléments se retrouvent également — *et très fréquemment* — chez les autres consolateurs chrétiens. C'est ainsi que nous voyons saint Jérôme inviter Pammachius, veuf de Paulina, à se donner entièrement à Jésus-Christ et à l'imiter (*Ep.* 66, 12, 1), et ce souci de prédicateur est si grand chez lui qu'il lui arrive de consacrer à l'exhortation plus de la moitié d'une épître (*Ep.* 118, 4-7). Quant à saint Ambroise, sa deuxième *Oraison funèbre de Satyrus* n'est, en grande partie, qu'un exposé du dogme de la résurrection.

On le voit : ce sont des préoccupations chrétiennes, bien plus que l'enseignement de la déclamation, qui expliquent la présence de ces longues et nombreuses digressions dans le poème qui nous occupe, ainsi que le manque d'unité qui le dépare. Sans doute, pour Paulin, comme d'ailleurs pour Ambroise et Jérôme, la consolation a toujours pour but d'apporter du réconfort à ceux qui sont dans le deuil (cf. v. 185, 381-382, 579) ; mais tous trois lui assignent encore d'autres buts : développer chez le lecteur le désir d'une vie vraiment chrétienne et l'instruire des vérités évangéliques.

La remarque a son importance, car elle prouve que l'influence du christianisme se manifeste non seulement dans l'apport d'éléments nouveaux, tout à fait inconnus des consolations païennes, mais encore dans

la conception même du genre : le consolateur chrétien ne se contente plus d'être un consolateur; il veut être en même temps — et devient effectivement — un sermonnaire, un exégète et un théologien[1].

Ch. FAVEZ.

III

NOTE SUR LES EXPÉDITIONS DE CÉSAR EN BRETAGNE

PAR L. LAURAND

On a publié, en 1931, un ouvrage dans lequel se lit l'affirmation suivante : « L'opinion *ancienne* d'après laquelle il (César) mit le cap à l'est et débarqua à Deal ne peut plus, *dans l'état présent de nos connaissances marégraphiques*, se soutenir. Mais une autre façon de comprendre les mouvements de César le conduit de Boulogne, ou de quelque autre port à l'ouest de Wissant, aux falaises de Hastings et, de là, au rivage plat de Pevensey[2]. »

Le lecteur non prévenu qui lit ces lignes (dénuées, d'ailleurs, de toute référence) se dit que la question a sans doute bien progressé depuis le volume de Jullian, publié en 1909. César n'aurait pas débarqué près de Deal : « l'état *présent* de nos connaissances marégraphiques » s'y opposerait.

En réalité, le lecteur qui tirerait cette conclusion se tromperait gravement : on a oublié de l'avertir d'un point important : l'ouvrage anglais traduit en 1931 avait paru... en 1892[3]. Il s'agit donc des « connaissances marégraphiques » de 1892. On peut se rassurer.

L' « opinion ancienne » est aussi l'opinion moderne. Rice Holmes, après de longues études, l'a non seulement adoptée, mais longuement prouvée. Jullian l'admettait aussi et il a motivé son avis dans ces notes infiniment consciencieuses où il cite, à côté des textes grecs et latins, le *Pilote de la Manche*, les *Courants de la Manche* et l'*Annuaire des ma-*

1. Je ne puis que signaler ici ce caractère des consolations chrétiennes, me réservant d'y revenir plus longuement dans une étude que je prépare sur la consolation latine chrétienne.

2. W. W. Fowler, *Jules César*. Paris, Payot, 1931, p. 158.

3. W. W. Fowler, *Julius Caesar*. New-York et Londres, Putnam, 1892 (collection *Heroes of the Nations*). Le passage cité se trouve p. 196 de l'édition anglaise; il est accompagné d'une note qui tempère l'affirmation et qui a été omise dans la traduction française.